

LA FIN D'UN REGNE

Il est impossible, même à un observateur très superficiel, de ne pas s'apercevoir que nous assistons en ce moment, au Canada, à une évolution caractéristique dans l'histoire politique du pays.

Le moindre examen de l'échiquier politique, tel que les pièces s'en trouvent maintenant placées, à la veille de la partie décisive, doit convaincre les plus incrédules que nous allons voir la fin d'un règne.

Le Canada va être témoin, au sortir des élections générales, d'un grand bouleversement, d'un immense *dérangement*, comme disent les Acadiens, qui ne sera rien moins que l'écroulement du règne ininterrompu du clergé catholique en politique.

Fait étrange : cette destruction, souhaitée, ouvertement par un petit nombre d'amis que nous avons ralliés, et, sourdement par l'immense masse de la population, est l'œuvre de ceux-là mêmes qui avaient tant à cœur sa continuation : du clergé, et du haut clergé surtout.

Cromwell, après l'exécution de Charles Ier d'Angleterre, s'avança vers le billot, contempla sa victime et dit : " C'était un corps bien constitué et qui promettait " une longue vie. "

Le fil de la hache du bourreau en eut vite raison.

Dix lignes du discours de Mgr Lafèche auront tranché la tête de ce corps autrement constitué qu'on appelait le pouvoir politique de notre clergé.

La position, sans ambages, est actuellement celle-ci :

Que l'honorable M. Laurier arrive au pouvoir, ou que Sir Charles Tupper se maintienne à la tête des affaires du pays, l'influence cléricale est domptée, son sort est scellé.

Prenons la première hypothèse : l'avènement de M. Laurier.

Nous pensons qu'il n'est pas besoin d'une grand démonstration pour prouver qu'en cette occurrence le clergé ne peut plus compter diriger les affaires du pays.

Le clergé catholique est entré de lui-même, sans provocation, de gaieté de cœur, en lutte directe contre le parti libéral.

Monseigneur Lafèche a eu bien soin de tirer du jeu la question des écoles du Manitoba.

C'est contre le libéralisme que le clergé sous ses ordres et celui qui a pris sa suite, ont déclaré la guerre.

Le vaincu devra payer les frais de la partie.

La victoire de M. Laurier règle donc la question de ce côté.

La lutte s'est faite en plein jour, et personne ne demande de quartiers ; chacun doit être prêt à subir le sort des armes.

Au cas même où certains libéraux, après la victoire, prétendraient oublier les coups portés pendant la bataille, nous savons qu'il en resterait assez pour faire entendre leur voix courageusement et réclamer le prix de la victoire qui leur est dû : la pacification politique du pays par l'élimination des intrigues cléricales.

Donc, pas d'alternative en face de la première hypothèse.

Passons à la seconde :

Supposons que Sir Charles Tupper obtienne une majorité conservatrice au dépouillement des urnes électorales, et voyons quelle sera la composition de cette majorité.

La province qui décidera de la victoire ou de la défaite conservatrice sera forcément Ontario ; là se trouve la clef de l'élection.

Et Sir Charles Tupper ne peut remporter